



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 7 mars 2016

**Le mouvement associatif environnemental se fédère
à l'échelon de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes**

Les trois fédérations de protection de la nature et de l'environnement (Limousin Nature Environnement, Poitou-Charentes Nature et SEPANSO Aquitaine) sont heureuses de vous faire part de la création de la Confédération **France Nature Environnement - Sud-Ouest Atlantique**.¹

Les statuts et la charte des valeurs de ce nouvel acteur environnemental de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ALPC), ont été adoptés lors de son assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 3 mars 2016 à La Couronne (Charente), au cours de laquelle son bureau et son président, **M. Michel HORTOLAN** issu de Poitou Charentes Nature, ont été élus.

Cette Confédération a pour objet principal la protection de la nature et de l'environnement, indispensable au bien être des habitants de la Région, source d'équilibre entre les différents intérêts sociaux, économiques et écologiques. Elle compte 18 000 adhérents, militant dans 200 associations fortes de plus de 150 salariés.

Elle agira en concertation avec ses membres, dans le respect de leur indépendance sur chacun de leurs territoires et des actions qu'ils y mènent.²

Sa première mission sera de faciliter le dialogue et les relations entre les trois fédérations, leurs membres et les services de l'Etat et de la nouvelle collectivité régionale. Elle vise à être rapidement reconnue comme un interlocuteur incontournable dans le domaine de l'environnement en Région ALPC et à être admise dans les instances de concertation régionales.

Sur l'un des dossiers qui font l'actualité de ces dernières semaines, elle défendra le développement d'une agriculture durable se libérant de l'usage des pesticides, limitant sa consommation en eau et refusant les fermes usines.

Elle soutiendra aussi les trois fédérations dans leur opposition aux projets de lignes ferroviaires à grande vitesse dans le Sud-Ouest (Poitiers/Limoges, Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Dax), terribles menaces sur la biodiversité et les espaces naturels de la région. Elle appuiera leurs efforts pour faciliter la mobilité durable du plus grand nombre.

Elle sera vigilante à ce que la trame verte et bleue soit réellement intégrée aux politiques publiques et privées d'aménagement du territoire

Cette Confédération s'inscrit, comme ses trois fédérations fondatrices, dans le réseau national **France Nature Environnement**, dont elle partage les valeurs.

Contacts presse :

Michel HORTOLAN (Angoulême) 06 75 86 81 98

Michel GALLIOT (Limoges) : 06 45 04 92 48

Daniel DELESTRE (Bordeaux) : 06 81 16 43 23

fne.soa@laposte.net

¹ La dénomination de cette confédération est provisoire et sera adaptée en temps utile, en fonction du nom définitif de la région ALPC

² La Confédération exerce son action sur l'ensemble du territoire de la Région regroupant les départements de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne, ainsi que sur le domaine maritime, le littoral et les estuaires.